

Intempéries Cuxac sauvé des eaux attend les digues

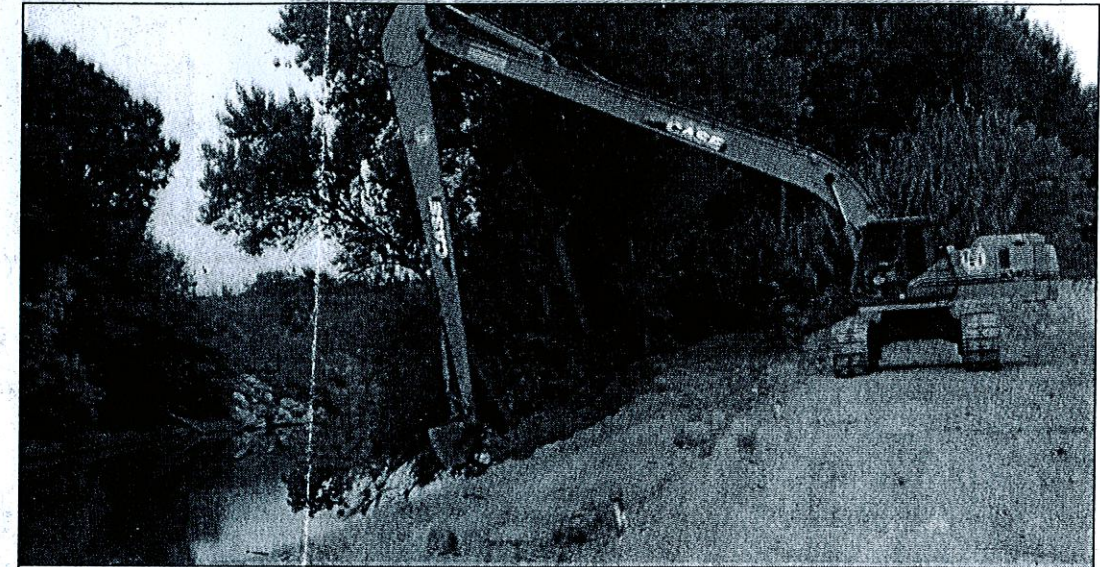
RAPPEL

→ Les intempéries n'ont causé pratiquement aucun dégât sur le Narbonnais

Les averses de ces dernières quarante-huit heures laissaient présager le pire. Hier matin, à l'heure de tirer le bilan, aucun dégât majeur n'était enregistré. Même à Cuxac où les Garrigots se retrouvent pourtant souvent les pieds dans l'eau dès que le fleuve gonfle. Cette fois-ci, ce quartier n'a pas été inondé.

Pour Bernard Noguera, président du comité de défense du delta de l'Aude, les travaux des dernières années ont eu un vrai effet bénéfique : « Si la digue de Prat-de-Rais avait lâché, ça aurait vraiment crainé ». Ce système de protection est situé entre Cuxac et Coursan, il comprend également un déversoir. D'où la fermeture, depuis lundi, de la RD 118 entre les deux communes.

Bernard Aval, directeur du syndicat mixte du delta de l'Aude (SMDA), estime que Prat-de-Rais a parfaitement joué son rôle. En tout cas mieux qu'en décembre 2005



Les travaux déjà menés ont joué leur rôle. Le maire de Cuxac espère maintenant la réalisation des digues.

et janvier 2006 où la digue s'était fissurée. Depuis, des travaux ont consolidé l'ouvrage.

Du côté de la mairie, le premier magistrat Jacques Pociello a mis en place, dès lundi matin, le plan communal de sauvegarde. Une zone refuge élevée a permis d'accueillir cent trente véhicules et la maison des jeunes et des associations était ouverte, au cas où. Mais personne n'a eu besoin de s'y réfugier. « La popula-

tion a fait preuve de beaucoup de sang-froid, les consignes ont été bien respectées ».

Le maire en a profité pour appeler à la construction des nouvelles digues qui protégeraient la commune en cas de crue semblable à celle de 1999. Selon lui, la ville vit avec « une épée de Damoclès sur la tête ». Cependant, les travaux tant attendus devraient commencer début 2011. Le préfet a signé, le 24 septembre dernier, l'arrêté autorisant à construi-

re ces digues. Pourtant, ces aménagements étaient prévus dès ce mois-ci, mais ils ont été retardés en raison d'une procédure administrative jugée plus longue que prévue. De plus, de 5 à 10% des terrains doivent encore être acquis pour pouvoir entamer le chantier.

Si jamais un nouveau retard devait s'annoncer, Jacques Pociello est prêt à se rendre directement chez le préfet. Au cas où le pire se produise. •

Jean-Philippe JUAN